

STATEC

Institut national de la statistique
et des études économiques

COMITÉ DES STATISTIQUES PUBLIQUES

Compte rendu de la réunion du 11 mars 2014

Présences :

M. ALLEGREZZA Serge (STATEC), M. BOUSCH Patrick (Observatoire de l'habitat), Mme CASALI Simone (STATEC), M. CLICQUÉ Bruno (CEPS/INSTEAD), M. DE BRABANTER Eric (Département de l'environnement), M. DURRAND Alex (Observatoire de la formation), M. HOFFMANN Jean (Observatoire de l'emploi RETEL), M. HOFFMANN Jean-Paul (Service d'économie rurale), M. JACOBY Yves (Administration de l'environnement), Mme KIEFFER Annick (Ministère des Affaires étrangères et européennes), M. KOHLL Marc (Institut luxembourgeois de régulation), M. KRIPPLER Serge (Ministère de la Santé), M. LALLEMANG Thierry (Commission nationale pour la protection des données), M. MANETTA Dominique (Administration de la gestion de l'eau), Mme MANGEN Christiane (Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative), M. MATERA Dominique (Observatoire de la formation), M. MAZOYER Thierry (Inspection générale de la sécurité sociale), M. MERSCH Christian (Département des transports), Mme MODERT Elisabeth (Administration des contributions directes), M. NILLES Claude (Ministère de l'Intérieur), M. NOCKELS Roland (Banque centrale du Luxembourg), M. PANTEA Emil (Office commercial du ravitaillement), Mme GROEN Petra (Département de l'aménagement du territoire), M. REISCH Bernard (Administration du cadastre et de la topographie), M. RICHARDY Roland (Administration de l'enregistrement et des domaines), Mme SCHMIT Christiane (Commissariat aux assurances), M. SEYWERT Claude (Association d'assurance accident), M. THIELEN Pierre (Observatoire de la compétitivité), M. WEYDERT Nico (STATEC), M. THIELEN Pierre (Observatoire de la formation des prix), M. BIVER Pierre (Ministère de la Famille), Mme GARGANO Lucia, M. HAAS John, Mme SCHROEDER Denise, M. SCHULLER Guy, M. ZAHLEN Paul, Mme WIDUNG Elisabeth (STATEC).

Ordre du jour

1. [Rapport de l'activité statistique en 2013](#)
2. [Programme statistique 2014](#)
3. [Inventaire des enquêtes](#)
4. [Inventaire des données susceptibles de servir à des fins statistiques](#)
5. [Groupes de travail du Comité des statistiques publiques](#)
6. [Etablissement d'un rapport à l'attention du Conseil supérieur de la statistique](#)
7. [Divers](#)

Introduction

Monsieur Serge Allegrezza, directeur du STATEC et président du Comité des statistiques publiques (CSP), souhaite la bienvenue aux participants.

Il souligne que les membres du CSP représentent, avec le STATEC, le Système statistique luxembourgeois (SSL) et au sein duquel le STATEC a le rôle de coordinateur. Pour des raisons de calendrier le Conseil Supérieur de la Statistique (CSS), a siégé exceptionnellement quelques jours avant le CSP. Le CSS, représente en quelque sorte la société civile, donne son avis sur le rapport d'activités et le programme de travail (statistiques, études et recherche) du système statistique national, sur les travaux et décisions du Comité des statistiques publiques, les priorités et les grandes orientations des statistiques publiques, ainsi que sur la qualité du système statistique luxembourgeois et sa capacité de répondre aux besoins des utilisateurs. Le CSS peut également faire des propositions. Le CSS, présidé par le Prof. Henri Sneesens de l'Université du Luxembourg, a intensément discuté les travaux réalisés en 2013 par le STATEC, son programme de travail 2014 et a formulé quelques recommandations.

M. Allegrezza remercie également les participants ayant répondu aux questionnaires du STATEC permettant de dresser un premier inventaire des données susceptibles de servir à des fins statistiques au sein du SSL. A l'avenir, cet inventaire sera élargi et détaillé, afin de disposer d'un bon aperçu sur « Qui fait quoi ? » et de déterminer comment améliorer la coopération entre les différents acteurs statistiques.

Monsieur Nico Weydert, directeur adjoint du STATEC présente ensuite le rapport d'activité 2013 du STATEC.

1. Rapport de l'activité statistique en 2013

A l'avenir le bilan des activités statistiques comprendra toutes les activités réalisées du SSL.

Le programme de travail du STATEC en 2013 a été ambitieux et tous les objectifs fixés n'ont pu être atteints. Les demandes envers les statisticiens augmentent, sans renforcement des lignes budgétaires et des ressources humaines.

De nombreux résultats des travaux effectués par le SSL sont visibles sur le Portail des statistiques et dans les publications du STATEC, du CEPS, de la BCL et d'autres organismes. D'autres travaux, comme la documentation et l'amélioration des processus de production des statistiques, sont moins visibles. Il en va de même de la production de séries statistiques à destination d'Eurostat. La transmission de *toutes* les statistiques à destination d'Eurostat doit se faire à l'aide de l'outil eDAMIS¹ (Electronic Data files Administration and Management Information System), étant donné que cet outil est également utilisé par la Commission européenne pour faire le monitoring des transmissions. Le STATEC s'engage à donner un coup de main à tous ceux rencontrant des difficultés avec cet outil.

Parmi les publications 2013 réalisées par le STATEC, figure le volumineux cahier « Travail et cohésion sociale », les deux « Notes de conjoncture » (+ 12 Conjoncture Flash), le livre « Un demi-siècle de constantes et de variables 1960-2010. Evolution économique et sociale (Le Phare) » édité à l'occasion du 50^e anniversaire du STATEC et coordonné par Guy Schuller, ainsi que la publication « La société luxembourgeoise dans le miroir du recensement de la population avec Uni.lu - INSIDE (Saint-Paul) ». En général, le trend actuel va vers des publications plus courtes, ayant une meilleure acceptation du public. La modernisation de la communication comprend des applications mobiles (pour Apple et Android) pour consulter les données du Portail statistique et des résumés des conférences de presse sous forme de web-vidéos.

Faits saillants par division

Statistiques sociales

La division « Statistiques sociales » a réalisé des analyses en profondeur des différents aspects du Recensement de la population. De nouveaux travaux ont porté sur les « statistiques sur les crimes et les délits » et « les victimes de crimes ou délits pendant les 5 dernières années » où le STATEC, en collaboration avec l'Université de Luxembourg, avait organisé un workshop en décembre 2013. Le STATEC a également participé aux travaux du Ministère de la Justice en vue d'une réorganisation des statistiques judiciaires. Une enquête pilote « Emploi du temps », a été réalisée dans le cadre « PIBien-être ». Le STATEC s'est aussi largement investi dans le RETEL (Réseau d'études sur le marché du travail et de l'emploi) dont l'objectif est d'établir un « Data warehouse » dans le contexte du marché du travail. Un projet « indice des salaires conventionnels » a été initié.

Autre activité nouvelle du STATEC : l'établissement du Registre des bâtiments et des logements à la suite du recensement de la population (RP2011). Le STATEC dispose d'un très bon aperçu sur le stock de bâtiments résidentiels et semi-résidentiels au 1.2.2011. L'objectif en a été d'introduire ces données dans une base de données et de la mettre à jour à l'aide de sources administratives.

La statistique des prix s'est vu confronter à une complexité croissante. Le projet pilote « Scanner Data » (passages à la caisse) est souvent cité dans le cadre de « Big Data » offre des possibilités d'améliorer la qualité des indices de prix. Le STATEC a pu achever un accord avec 4 grands distributeurs pour obtenir des données. Il convient maintenant d'étudier comment intégrer ces données dans l'IPC. Signalons qu'au niveau européen, l'utilisation de ces données soulève encore bon nombre de questions méthodologiques et pratiques

Dans le domaine des prix des logements, le STATEC dispose des prix des logements et des indices des appartements, mais il reste encore à établir des indices, respectivement des prix des logements habités par les propriétaires et des prix des maisons.

Statistiques d'entreprises

Un des premiers soucis du STATEC est la réduction de la charge administrative. L'enquête Intrastat est perçue comme une charge statistique fort lourde. Le STATEC vise à diminuer la charge statistique et participe à la Task Force SIMSTAT (SIngle Market STATistics). Actuellement, les entreprises doivent déclarer leurs importations et leurs exportations de biens. Dans le projet SIMSTAT les pays ne déclarent que les exportations et ils échangent les micro-données, permettant d'en déduire les importations.

Au niveau Centrale des bilans les premiers dépôts structurés des comptes par voie électronique ont été effectués début janvier 2012 et cette possibilité devrait entraîner une simplification administrative notable pour les entreprises. A l'heure actuelle, on constate encore des lacunes, du fait que les données du Plan Comptable Normalisé ne sont pas fournies avec suffisamment de détail. Dès que des données seront disponibles sur 3 exercices, le STATEC, en collaboration avec le RCS et le CTIE, envisage de publier en ligne ces informations.

Pour les statistiques du transport routier de marchandises, le STATEC envisage de remplacer le recensement actuel par un sondage assurant la même précision.

Au sujet des statistiques du tourisme, une fiche électronique a été introduite par le STATEC en collaboration avec la Police. Cette simplification administrative n'a pas donné de bons résultats statistiques, faute de remplissage exhaustif. Des démarches ont déjà été entamées pour y remédier.

Statistiques macro-économiques

Le domaine de la macroéconomie, une des activités clefs du STATEC, est confronté à une situation critique en ce qui concerne les ressources. De ce fait, la grande révision des comptes nationaux a dû être reportée en 2014. Les travaux relatifs à l'introduction du SEC2010, nouvelle méthodologie applicable en septembre 2014, sont engagés. Eurostat effectue régulièrement des contrôles de conformité des transmissions des données avec les règlements européens afférents, notamment en ce qui concerne les délais de transmission. Les efforts de conformité ont été couronnés de succès. En février 2012, le Luxembourg figurait aux dernières places avec la Roumanie (catégorie IV, conforme avec lacunes sérieuses), tandis qu'en février 2013, il passait déjà en catégorie II (conforme avec lacunes, indicateurs importants fournis). Mais le Luxembourg n'a pas encore atteint la catégorie I comprenant les principaux pays de l'UE.

En ce qui concerne les comptes sectoriels non financiers, le STATEC a fait d'importants efforts, de sorte que les retards de transmissions de données (première transmission en septembre 2012) ont pu être réduits de 5 à 2 mois. Une grande partie des travaux sur les comptes financiers ont été transférés à la BCL, mais certains éléments (les comptes financiers de l'Etat, des sociétés non financières et des auxiliaires financiers) restent auprès du STATEC.

L'harmonisation du compte du reste du monde des comptes nationaux (CN) avec la balance des paiements (BdP) a été reportée à une date ultérieure. Au niveau des comptes trimestriels (e.a.

RNB trimestriel), des lacunes subsistent, faute de ressources. En ce qui concerne les comptes des administrations publiques, le STATEC a réussi, moyennant de grands efforts, à transmettre la notification des déficits excessifs (Procédure des déficits excessifs-EDP) endéans les délais impartis.

Etudes, prévisions et recherche

Une des activités phare de cette division consiste dans l'analyse conjoncturelle régulière, la réalisation d'études spécifiques dans la « Note de conjoncture » et les « Conjoncture flash ». Elle contribue aussi à d'autres publications (« Regards »), aux travaux du RETEL, à la DG ECFIN, au Comité de conjoncture, au FMI etc...

Jadis les unités « Conjoncture » et « Prévisions » constituaient un ensemble. Maintenant une unité fonctionnelle « Prévisions modélisation » a été créée. Cette unité examine des sujets comme l'impact de l'échange automatique à partir de 2015, la détermination des multiplicateurs des dépenses et des recettes publiques, la modélisation des dépenses publiques dont les résultats trouvent souvent leurs répercussions dans la Note de conjoncture.

Dans cette division figure également une unité de recherche appliquée avec l'objectif d'analyser surtout les données entreprises collectées par le STATEC autour de trois axes thématiques, un quatrième s'y étant ajouté en 2013 :

1. Croissance et productivité : productivité et compétitivité : performances environnementales, mesure de la croissance potentielle
2. Innovation, TIC et performances : contribution migrants, normalisation et performances
3. Rentabilité et dynamiques entrepreneuriales : LuxMod, Luxgem
4. Economie sociale et bien-être.

Dans ce contexte le STATEC a collaboré étroitement avec les universités, notamment avec l'Université du Luxembourg et le Fonds National de la Recherche (FNR) où le STATEC peut afficher le démarrage de deux projets de recherche AFR (Aide à la Formation Recherche) et 1 projet CORE. Pour l'évaluation scientifique de ces travaux, un Conseil scientifique a été mis en place.

Finalement, le STATEC a également été actif dans le domaine de la coopération et du développement de la statistique et qu'un accord de coopération a été signé entre le STATEC et l'INE Cap Vert, le 28 mai 2013, à Praia, au Cap Vert. Les sujets couverts sont les suivants : Enquête budget des ménages et consommation, Comptabilité nationale, Indices de productivité et de compétitivité de l'économie, Sécurisation du système informatique, Décentralisation virtuelle, Diffusion et communication, Système d'information géographique.

Le directeur du STATEC conclut le bilan 2013 en rappelant qu'à l'avenir il s'agira d'établir un rapport global de toutes les activités statistiques du Système Statistique Luxembourgeois.

2. Programme statistique 2014

M. Allegrezza présente les nouvelles activités et les éléments stratégiques importants du programme statistique 2014.

Les années 2013/2014 sont des années charnières avec le démarrage des travaux du Comité des Statistiques Publiques et du Conseil Supérieur Statistique. Le SSL s'insère dans le SSE et se doit de satisfaire aux exigences de qualité des normes communautaires.

La contrainte des ressources limitées à laquelle tous les organismes représentés au CSP sont confrontés, devrait les amener à collaborer plus étroitement à l'avenir aux fins d'une efficacité accrue.

Bien que la majorité des statistiques produites par le STATEC s'insèrent dans le programme de travail pluriannuel communautaire et soient régies par des règlements communautaires, le STATEC répond également aux demandes du gouvernement et parlement luxembourgeois, des partenaires sociaux et du public en général). Un examen du programme gouvernemental montre une demande pour les domaines suivants : « Finances publiques - déséquilibres macro-économiques », « PIBien-être », « Prévention des faillites » et « Compte satellite tourisme ». Pour accomplir ce programme, il serait utile que le SSL élabore un programme de travail pluriannuel (correspondant à une période législative) accompagné d'une évaluation des ressources nécessaires.

Dans le contexte des réductions budgétaires, il est nécessaire d'éviter les doubles emplois, afin d'économiser des ressources, comme le préconise le CSS.

Le CSS recommande l'établissement d'un programme de travail pluriannuel avec indication des moyens budgétaires et humains pour l'accomplir. A ses yeux, il serait souhaitable d'établir, en dehors des obligations communautaires, une liste des nouvelles tâches découlant du programme gouvernemental, avec indication des ressources nécessaires.

Le STATEC s'efforce de rendre la production statistique plus efficace et de réduire la charge statistique grâce à l'amélioration des techniques d'échantillonnage, des questionnaires électroniques et de l'utilisation de données administratives.

Nouvelles activités et éléments stratégiques par division

Statistiques sociales

L'enquête EU-SILC, réalisée par le CEPS pour le compte du STATEC, permet d'analyser les conditions de vie et la distribution des revenus. Le CEPS pense ne plus pouvoir contribuer au

cofinancement au-delà de 2014. Par conséquent, il faut s'interroger sur la possibilité de l'utilisation de données administratives (IGSS, ACD) déjà existantes. Un questionnaire plus court complémentaire aux données administratives, pourrait réduire les coûts de cette enquête tout en gérant les questions de protection des données.

Un autre projet étend l'enquête « Budget des ménages » pour incorporer l'enquête « Emploi du temps » (indicateurs pour le PIBien-être).

L'enquête « Forces de travail » utilisée pour analyser le marché du travail devra s'orienter en direction d'un panel rotatif augmentant la complexité de l'enquête.

Quant aux statistiques des prix, un projet pilote essaiera d'intégrer des données des passages à la caisse (scanner data) dans le processus de calcul de l'IPC. Pour la collecte des prix, le STATEC utilisera des terminaux mobiles.

Les données extraites du « Recensement fiscal » ont dû être remplacées par l'enquête loyer. (IPC et base de calcul des loyers imputés). Le STATEC a aussi entamé les travaux pour l'établissement l'indice des prix des logements occupés par leur propriétaire (Règlement OOH), tout comme ceux relatif à un indice des prix des maisons (HPI). Il y a encore une incertitude quant à l'établissement d'un cadastre des loyers avec l'objectif de disposer d'un meilleur contrôle sur le bail à usage d'habitation et de statistiques fiables sur les loyers réellement payés.

D'autres études de statistiques sociales concerneront le PIBien-être, la Ligne de pauvreté absolue, salaire social minimum, indemnités de chômage et incitations au travail, revenu minimum garanti (RMG), mode de suivi des bénéficiaires du RMG et égalité de genre. Pour des raisons d'efficacité et de qualité, la création de synergies au sein du SSL serait avantageuse.

Statistiques macroéconomiques

La division « Statistiques macroéconomiques », a établi un tableau d'analyse des risques. Ce tableau montre bien les délais très serrés à respecter pour répondre aux exigences communautaires.

Les travaux d'implémentation du SEC 2010, sont prévus pour septembre 2014 et certains s'étendront jusqu'en 2020.

Un autre défi consiste dans l'établissement des comptes sectoriels. La Commission européenne exige régulièrement l'avancement de leur publication. Aujourd'hui, le délai de transmission est de T+90 jours, en 2016 ce sera T+85 jours et en 2020, T+60 jours. Ceci est impossible sans le renforcement des ressources du STATEC et la coopération étroite avec les fournisseurs de données. Pour le moment, le STATEC publie les comptes trimestriels avec un trimestre de retard. A l'avenir, les fournisseurs doivent transmettre leurs données un mois plus tôt et la

qualité de ces données doit être robuste, afin d'éviter d'être amené à publier un mois après une révision substantielle du PIB.

Quant aux comptes des administrations publiques, la Commission envisage d'aller vers une notification trimestrielle du déficit excessif. En matière de standardisation, notons le « Nouveau plan comptable des administrations locales » et la perspective d'une introduction des normes EPSAS (European Public Sector Accounting Standards), qui pourraient à terme signifier une simplification des travaux statistiques.

Au niveau de la procédure des déséquilibres macroéconomiques (MIP) et de la balance des paiements, il y a d'une part, un règlement européen en préparation visant à renforcer et à documenter la qualité du tableau de bord des indicateurs macroéconomiques et d'autre part, sur l'introduction d'une nouvelle méthodologie « Manuel de la balance des paiements 6e version (MBP6) ».

Le programme statistique s'étend aussi à l'environnement : le développement et la production des comptes des émissions dans l'air, des comptes des flux matières et des taxes environnementales. Les « Comptes des biens et services environnementaux » et les « Comptes des dépenses de protection environnementale » sont en préparation. Enfin, le STATEC est actif dans un projet commun « Energie-Environnement-Economie » pour établir un modèle d'exploration et d'analyse de la croissance verte.

Statistiques d'entreprises

L'analyse de la qualité des données recueillies par la Centrale des bilans est en cours. Le dépôt de la liasse comptable auprès du gestionnaire du registre de commerce et des sociétés constitue une simplification administrative pour les entreprises à condition qu'elles fournissent un détail approprié du solde du plan comptable normalisé

Les enquêtes TIC et CIS, importantes dans le cadre de la stratégie Europe2020, avaient été sous-traitées, mais ont dû être rapatriées au STATEC suite à des problèmes de qualité.

Le programme gouvernemental prévoit l'établissement d'un « Compte satellite du tourisme ». Le STATEC a fait une étude de faisabilité à ce sujet dans le passé. Le Ministère de la Culture aimerait aussi que le STATEC prenne en charge le volet statistique du secteur culturel. Ceci ne peut se faire sans l'existence de ressources nécessaires, et dans un cadre approprié permettant l'application de méthodes scientifiques et l'organisation efficiente de la collecte des données.

Etudes, prévisions et recherche

Au niveau de la division « Etudes prévisions et recherche », le directeur du STATEC souligne la nécessité du renforcement de la modélisation pour faire des analyses, des prévisions et des simulations.

Le STATEC participe régulièrement aux études concernant la désindexation de l'économie, l'inflation et la formation des salaires.

Ensemble avec le Ministère de l'Economie, l'Observatoire de la compétitivité et le Fond national de la recherche, le STATEC s'occupe de sujets comme la croissance potentielle, les soldes structurels, la productivité, l'innovation, la rentabilité et la dynamique des entreprises ...). Sur demande du Ministère de l'Economie solidaire, une étude sur l'économie solidaire, le capital social et la Responsabilité sociale des entreprises (RSE) et performances est réalisée.

Finalement, comme le programme de travail pour 2014 est très chargé, M. Allegrezza indique que le STATEC essaiera de remplir les obligations communautaires et de répondre aux nouvelles demandes du gouvernement. Il établira une liste des demandes et des ressources nécessaires pour y répondre selon un calendrier prévisionnel. Il serait souhaitable que les participants au CSP fassent le même exercice de leur côté pour les projets statistiques qui les concernent. L'objectif serait d'avoir une vue globale de tous les projets, des ressources nécessaires pour leur accomplissement en fonction d'un calendrier de travail et de ne pas passer à côté de synergies possibles.

A la fin de sa présentation le directeur du STATEC invite les participants à faire des commentaires et à poser des questions. Comme il n'y a pas d'interventions, il passe la parole au directeur-adjoint pour présenter les réponses des participants aux questionnaires sur les collectes de données administratives.

3. Inventaire des enquêtes

et

4. Inventaire des données susceptibles de servir à des fins statistiques

M. Weydert remercie les participants d'avoir répondu aux questionnaires et présente les résultats des deux inventaires qui donnent un premier aperçu des activités du SSL. Comme le CSP a un rôle coordinateur au sein du SSL, il doit disposer d'une vue d'ensemble des enquêtes passées et futures, inventaire d'ailleurs prévu à l'article 5 du règlement grand-ducal.

L'aperçu fournit des informations sur les données collectées, la manière de la collecte et leur transmission à Eurostat. L'aperçu pourrait être complété par des informations sur la base légale et les moyens pour la mise en œuvre.

Les informations sur les enquêtes du STATEC sont publiées en ligne pour fournir aux ménages et entreprises une vue d'ensemble transparente sur les enquêtes, sondages et recensements qui auront lieu dans un proche avenir. La loi du STATEC prévoit que les enquêtes d'intérêt public sont à notifier au STATEC pour dresser un inventaire à l'attention du Conseil supérieur de la statistique. Un tel inventaire doit utilement être complété par les coûts encourus, aspect important pour l'établissement du prochain budget du SSL.

A première vue, il semble qu'il n'existe pas ou peu de doubles emplois au sein du SSL. Le détail montrerait sans doute des possibilités d'améliorations, comme le recours aux données administratives de l'IGSS et de l'Administration des contributions directes pour l'enquête EU-SILC.

A long terme, cette restructuration pourrait aller dans la direction d'une sorte de « Data warehouse statistique » au Luxembourg.

Certaines administrations (p.ex. l'Aménagement du territoire, le Cadastre) utilisent aussi la visualisation géospatiale des informations statistiques. Il s'agit d'outils intéressants pour une représentation synthétique et rapide des données et pour lesquels des efforts devront encore être fournis, notamment par le STATEC.

Au cours de la discussion, le représentant de l'Observatoire de l'habitat salue cet inventaire et demande si l'objectif en est de publier un petit livret au Luxembourg. Il demande si les enquêtes et les données du STATEC y figureraient également pour disposer, à un seul endroit, d'un inventaire complet de tous les acteurs de statistiques publiques du pays.

Le directeur adjoint du STATEC affirme qu'une telle publication serait utile pour le CSP et pour le CSS. L'inventaire concernant le STATEC est vite fait puisque la documentation sur les enquêtes (y compris, en grande partie les questionnaires), les données et les métadonnées y relatives figurent déjà en ligne.

Le représentant du Département de l'environnement constate que le présent inventaire compile les flux de données vers Eurostat mais ne tiendrait pas compte des flux vers d'autres institutions supranationales (p.ex. Agence européenne de l'environnement (AEE)).

Le prochain inventaire tiendra compte de cette demande et inclura les transmissions de données destinées à la BCE, l'AEE, le FMI, etc. pour disposer d'une image plus complète.

Le représentant de la CNPD signale que la CNPD a été contactée par trois acteurs différents réalisant une étude sur un même sujet (transition école vie active). Par ailleurs, il indique que les études de l'Université du Luxembourg ne figurent pas dans l'inventaire

Le directeur du STATEC salue cette remarque, puisque c'est justement la procédure de notification qui permet d'éviter les doubles et triples emplois et d'économiser des ressources. D'ailleurs, le STATEC ne décide pas de l'opportunité d'une enquête ou d'une étude, mais il incombe au CSP de coordonner les projets d'études à l'intérieur du SSL.

Un autre membre du CSP se réjouit de tous ces travaux faits du point de vue de la simplification administrative et demande si le Conseil de gouvernement reçoit régulièrement un rapport sur les statistiques existant auprès de l'Etat et sur leurs coûts engendrés en vue de considérer les priorités.

Le directeur du STATEC informe que le gouvernement est informé des projets statistiques et des coûts globaux y afférents. En matière de notification, on ne peut pas attendre de la part des ministères de connaître toutes les statistiques existantes, mais, il faut qu'ils aient le réflexe de s'adresser au STATEC pour examiner dans quelle mesure les données pourraient déjà exister. De plus, à chaque demande pour une nouvelle statistique, il faut être conscient du fait que la statistique est un bien public et que chacun devrait pouvoir en profiter.

5. Groupes de travail du Comité des statistiques publiques

M. Weydert rappelle que lors de la première réunion du CSP il a été annoncé, qu'à côté d'une séance plénière du CSP annuelle, des groupes de travail (GT) seraient créés pour traiter des sujets spécifiques. A l'instant, il y a trois groupes de travail.

Le premier GT est celui de l'Environnement. Les sujets traités sont les statistiques produites (eau, déchets, pollution de l'air, bruit, énergie, occupation du sol, etc.), la qualité de ces statistiques, les statistiques publiées, les géostatistiques de l'environnement, le projet « Ecosystem assessment », ainsi que d'autres sujets au choix des membres. Il est prévu que ce groupe de travail se réunira deux fois par an.

Un autre GT sur les Finances publiques devra se réunir en 2014 et traiter les notifications des déficits et les finances publiques. Les changements récents au niveau des procédures budgétaires normales dues aux nouvelles élections ont retardé la rencontre des membres (IGF, Finances, Intérieur, BCL, STATEC) de ce groupe de travail.

Enfin, il y a le GT LUCAS (Land Use and Land Cover Area Frame Survey). Il traite d'une enquête faite jusqu'ici par des organismes privés. La prochaine enquête prévue pour 2015 impacterait encore peu les Instituts nationaux de statistiques. Par contre, des subventions seraient prévues pour une enquête qui aura probablement lieu en 2018. Il serait important que les organismes potentiellement y intéressés se réunissent pour une première réunion afin de garantir un lien avec le projet « INSPIRE », dirigé par le Cadastre, et de mettre sur pied une coordination (STATEC, Aménagement du territoire, Cadastre, MMDI, SER et autres intéressés).

La nécessité de créer un GT Statistiques sociales dans le futur pourrait être évaluée en cours d'année.

Le représentant de l'Observatoire de l'habitat signale qu'il existe un groupe de travail sur les prix des logements avec la BCL. Comme il y a la demande d'établir un cadastre des loyers, il serait utile de créer un GT (CEPS, Ministère du Logement, STATEC) pour y répondre.

Le directeur du STATEC appuie la proposition de créer un tel groupe de travail.

Un des représentants de l'environnement demande s'il y a eu une demande de créer un GT sur le transport et la mobilité.

Cette proposition n'est pas a priori connue par le STATEC, mais il en sera tenu compte. Il existe aussi des GT bilatéraux p.ex. le « GT STATEC et CEPS », où l'IGSS et l'Administration des contributions directes seraient également impactées ultérieurement avant de demander une enveloppe budgétaire supplémentaire au gouvernement.

Un autre GT « STATEC et Observatoire de la compétitivité » s'occupe d'une demande sur l'exploration des données sur l'éducation, pour laquelle il y a également des demandes de la part des partenaires sociaux. Enfin, il faudrait également s'occuper de la Santé, mais une exploration préalable des données disponibles dans ce secteur s'imposerait.

6. Etablissement d'un rapport à l'attention du Conseil supérieur de la statistique

Pour terminer, M. Allegrezza informe qu'un rapport de cette réunion parviendra aux participants. Le CSP se réunira en principe une fois par an. Les groupes de travail devront rapporter sur l'avancement des travaux au CSP. M. Allegrezza remercie les participants et clôture la réunion.

7. Divers

Rien à signaler.

ⁱ eDAMIS Web Portal est utilisé, entre autres, par les instituts statistiques nationaux et autres autorités nationales compétentes pour envoyer des données à Eurostat.